

Mais ces différentes réformes ne peuvent se faire tout d'un coup, mais graduellement et suivant l'augmentation de nos revenus.

* * *

Je erois avoir démontré dans ces remarques peut-être trop longues, que les plaintes formulées au sujet de la modicité des traitements accordés à nos instituteurs et institutrices, de l'incompétence de notre personnel enseignant, de la médiocrité des brevets accordés par le Bureau Central des Examineurs, du mauvais état d'un grand nombre de nos maisons d'éducation, sous le rapport du confort et de l'hygiène, du morcellement de nos municipalités scolaires et de la décentralisation, de la modicité du traitement de nos inspecteurs d'écoles et par là même de l'inefficacité de leurs inspections, bien que fondées sous quelque rapport, sont parfois exagérées.

Je crois encore avoir démontré :

1. Qu'elles ne résultent pas de notre système scolaire ;
2. Que les mêmes sujets de plaintes, spécialement quant à ce qui concerne la modicité du traitement des instituteurs et des institutrices et du mauvais état de certaines maisons d'écoles, existent encore dans les vieux pays comme la France, où cependant l'instruction publique n'est pas négligée, ainsi que dans Ontario ;
3. Que ces sujets de plaintes diminuent graduellement et que les ressources de cette province nous mettent dans l'impossibilité de les faire disparaître de suite.

* * *

M. l'Orateur, s'il reste encore beaucoup à faire pour l'instruction publique dans cette province et dans tout le pays, c'est que l'instruction publique est susceptible partant de progrès continuels. Il n'est pas nécessaire pour accélérer ce progrès, de bouleverser notre système scolaire, comme l'a dit et répété plusieurs fois l'honorable Chef du Gouvernement actuel, il n'est pas nécessaire de révolutionner, mais d'améliorer ce que nous avons déjà fait et, je suis convaincu qu'en faisant cette déclaration, il exprimait l'opinion unanime de cette Chambre.

Sans doute nous avons à déplorer dans notre province l'absence d'écoles techniques et de hautes études commerciales dont nous reconnaissons de plus en plus l'absolue nécessité, pour ouvrir à nos jeunes gens de nouvelles carrières. Mais si le Gouvernement de cette Province ne peut combler aujourd'hui cette lacune, faute de revenus suffisants, l'initiative privée, comme on le disait si éloquemment il y a quelques jours au banquet des Voyageurs de Commerce à Québec, ne devrait-elle pas venir en aide et se charger elle-même de la